

Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Bazougers - Tome I

Bazougers, c^{on} de *Meslay* (8 kil.), arrond. de *Laval* (16 kil. S.-E.).

Anciens noms

Bazogerium oppidum ; v. 1000 (*Gesta Ambaziensium dominorum*, 160). — *G. de Basogeriis*, XI^e siècle (Cart. de Saint-Vincent, ch. 434). — *Ad Basogeriis venit*, XI^e siècle (Ibid., 437). — *In Basogeriis*, avant 1096 (Ibid. 438). — *Presbyter de Basogeriis*, 1096 (Ibid., 452). — *Terra apud Basogerium*, v. 1100 (Ibid., 439, 440). — *Dominus de Basogers, ecclesia de Basogers, castrum de Basogers*, 1100 à 1120 (Ibid., 447, 449, 450). — *Adam de Basogers decanus*, v. 1152 (Bibl. nat., fds lat. 5 441). — *Ecclesia S. Victorii de Bazogiers*, XII^e siècle (Ibid., fds lat, 5 444, f. 368). — *Monachi de Bazogiers*, XIII^e siècle (Ibid., f. 174). — *Via que ducit a cimiterio de Bazogiers ad Valest*, XIII^e siècle (Ibid. p. 474). — *Basogers*, 1715 (Cart. Cénom.).

Géographie physique

Le territoire continue au S. la plaine d'Arquenay (85 m.), avec léger renflement (99 m.) à l'E., à la séparation des bassins de la Vaige, affl. de la Sarthe, et de l'Ouette, affl. de la Mayenne. Cette petite rivière trace du N.-E. au S.-O. un sillon large et peu profond dans la partie N., la déclivité commençant à la hauteur du bourg. Les deux ruisseaux de Beauchêne et de la Baboisière vont sur cette rive gauche se joindre à l'Ouette qui reçoit sur la rive droite celui de la Touche, né sur Soulgé.

Le *Chemin renais* forme toute la limite S. de la paroisse à 1 200 m. du bourg, coupé à la Hune par une autre voie venant d'Argentré. Jaillot fait passer à Bazougers une route, de Laval à Brulon, traversant la Jouanne au moulin de Chère, l'Ouette au Pont-Vié, et se bifurquant au bourg vers Saint-Denis-du-Maine et Meslay. Les habitants demandaient en 1772 la création d'un atelier pour réparer ce chemin de Laval, promettant de fournir les voitures, et ajoutant que Bazougers « est un gros bourg, inabordable par les cloaques qui l'entourent et rendent l'air fort malsain ». Le ministre accorda 800 lt en cette année-là et 600 lt l'année suivante pour continuer les travaux commencés. Aujourd'hui, la route nationale d'Alençon à Château-Gontier et un système complet de chemins d'importances diverses mettent le bourg en communication directe avec le Bazouge-de-Chemeré (7 kil.) E., Arquenay (4 kil.) et Saint-Denis-du-Maine (8 kil.) S.-E., Parné (7 kil.) et Forcé (9 kil.) O., Louvigné (6 500 m. N.-O.), Soulgé (5 kil.), Nuillé-sur-Ouette (7 kil.), Vaiges (9 kil.), Saint-Georges-le-Flécharde (6 kil.) N.-E. La ligne ferrée de Laval à Château-Gontier traverse, sur 3 kil., la pointe S.-O. du territoire, avec station sur Arquenay, au passage de la route nationale et à 2 500 m. du bourg.

Géologie. — « Schistes carbonifères (schistes de Laval), au milieu desquels une bande de calcaire de même âge forme un anticlinal, dont l'axe passe à Rallay ; sur les flancs de cet anticlinal se trouvent des grès et des couches d'anthracite ayant donné lieu à des recherches et à des travaux d'extraction depuis longtemps abandonnés ; une demande de concession fut faite en 1834. Les schistes carbonifères ont été autrefois exploités comme ardoises, aux Gouvaudières. » D.-P. Œ.

Superficie : 3 171 hect., cadastrée en 1834 par MM. Ferré et Jules Lair. En 1696, « 60 métairies ; les trois quarts du

sol sont en bonnes terres et prés ; l'autre quart est un fonds qu'on ne laboure presque point et qui ne produit rien ». — « Sol froid, d'après Le Paige, produisant seigle, méteil et avoine ; il y a des prairies et des bois ». La peinture faite en 1789 par la plume de M. Guillois est singulièrement poussée au noir. Il compte 70 métairies de 50 journaux, 24 closeries de 18 à 20 journaux et des bordages. « Dans toutes les parties hautes, formant près de la moitié de la paroisse, écrit-il, la pierre n'est couverte que de 6 à 8 pouces de terre. Cette terre, vaine et froide, produit à peine du seigle ; elle s'affaisse sous les pluies d'hiver et les semences pourrissent. L'aridité du sol ne comporte ni orge ni avoine de printemps ; les lins et les chanvres ne réussissent pas ; les propriétaires plantent des arbres à fruits qui sèchent et dépérissent au bout de 10 ou 15 ans. Presque pas de prairies arrosées ; les prairies artificielles demandent des engrais. » Le rédacteur ajoute d'ailleurs que les propriétaires font chaque année de grosses avances à leurs colons « en cendres lessivées, en chaux et autres engrais factices », et qu'il n'y a dans la paroisse « ni landiers ni terres vagues ».

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 33 de 1601 à 1610 ; — 52 de 1701 à 1710 ; — 32 en 1789 ; — 247 feux en 1696 ; — 1 164 hab. en 1726 ; — 240 feux en 1766 ; — 1 200 communicants en 1760 ; — 219 feux ou 1 500 hab. en 1789 ; — 1 239 hab. en 1803 ; — 1 311 hab. en 1821 ; — 1 411 hab. en 1831 ; — 1 401 hab. en 1841 ; — 1 475 hab. en 1851 ; — 1 410 hab. en 1861 ; — 1 306 hab. en 1871 ; — 1 348 hab. en 1881 ; — 1 210 hab. en 1891 ; — 1 196 hab. en 1898, dont 418 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 111 villages, fermes, closeries, écarts. On comptait 118 fermes en 1843. En dépendent : la Tannerie, 19 hab. ; — les Gouvaudières, 17 hab.

Bureau de poste établi en 1875 ; *télégraphe* ; chef-lieu de *perception* pour Bazougers, Arquenay, la Bazouge-de-Chemeré, Nuillé-sur-Ouette, Saint-Georges-le-Fléchar, Soulgé. Autrefois brigade de gendarmerie, supprimée en 1855.

Industrie

Industries anciennes et modernes. — En 1550, le curé concède à un particulier deux planches de jardin sur les douves du château, à charge de fournir, outre une rente de 10 s., « à muance de curé, deux fourmaiges dudit lieu et faits audit Bazougiers ». — Une carrière d'ardoise est en activité à la Gouvaudière en 1710. — Fabrique d'étamines et de droguets assez importante pour que le règlement de la généralité de Tours de 1746 lui consacre plusieurs articles. — En 1762, quatre sergiers fabriquaient 25 pièces. — En 1789, on comptait 125 ménages de bordagers, tisserands pour la plupart. — Une concession de 1 180 hectares pour l'exploitation de l'antracite, sollicitée le 18 mai 1835 et obtenue en 1838 par une société composée de MM. Jules Le Blanc de Boisricheux, Jules Le Clerc d'Osmonville, Théophile Hubert, Jules Bernard-Dutreil, Charles Hubert, Joseph Meslay, de Laval, Théodore Cueilly de Rumilly, général, aide de camp du roi, Charles Collignon, ingénieur, et Charles Letessier, n'a donné lieu qu'à quelques tentatives sans résultat. Le territoire était limité par une ligne allant du clocher de Soulgé à celui de Bazougers, puis vers Parné jusqu'à la route de Laval suivie jusqu'à Forcé, enfin par la Jouanne jusqu'à la route du Mans et de là au point de départ, Soulgé.

Foires et marchés

Foires : le 31 août, établie en 1818 ; le lendemain du jeudi de la Mi-Carême, créée en 1866. *Marché* aux menues denrées, le mardi, établi par ordonnance ministérielle du 31 août 1819.

Assemblée

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse de l'archidiaconé et du doyenné de Sablé, de l'élection, du ressort et du grenier à sel de Laval ; — de la Mission de Sablé, 1797 ; — du district de Laval et du canton de Soulgé-le-Bruant, 1790 ; — érigée en succursale par décret du 5 nivose an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Vénérand et du doyenné de Meslay ; vicariat par décret du 5 novembre 1819. — On trouve cité dans une charte de Guillaume de Passavant concernant Arquenay (v. 1152), Adam, doyen de Bazougers ; peut-être y eut-il à l'origine un second doyenné de Sablé dont Bazougers aurait été le chef-lieu.

L'*église* ne fut conquise par les bénédictins, même après la donation d'Hamelin d'Anthenaise, que par une série d'acquisitions ou d'accords avec tous ceux, clercs ou laïques, qui s'y attribuaient des droits. Hubert, doyen de Laval, était du nombre. Le donateur voulut lui-même, en 1097, vendre à l'abbaye de la Couture ce qu'il avait donné déjà à Saint-Vincent. L'édifice actuel remplaça une église déjà dédiée à saint Victeur, qu'on mentionne encore en 1097. Il se construisait alors, comme on le sait par le don d'une dîme, que cédait Hadvise, veuve d'Auger, à condition que le revenu serait employé à payer les travaux tant qu'ils dureraient. Ils ne se terminèrent sans doute qu'assez longtemps après, car le style suivi est celui du roman de transition, encore inconnu dans le pays. Cette église avait la forme d'un T plutôt que d'une croix, tant le chœur en abside est peu saillant sur le transept dans lequel s'ouvrent deux absidioles, celle du midi plus petite, une partie de l'espace étant prise par la tourelle d'escalier. La tour, élevée à l'intertransept, est supportée sur des cintres en ogive ; les arcs d'ogive de la voûte retombent sur des chapiteaux engagés dans les angles et sculptés de feuilles embrassantes. Sous le sanctuaire, une crypte, dont la voûte est soutenue par un pilier central, prend jour sur le dehors par une baie romane. On y a relégué tout un peuple de statues estropiées, sans valeur pour la plupart, sauf une grande Vierge en pierre du XIV^e siècle, une autre petite, la Vierge allaitant l'Enfant Jésus, autrefois décorée d'or et de riches couleurs, et qu'on a reconnue, en la nettoyant de plusieurs couches de badigeon, être en albâtre ; enfin une statuette de moine bénédictin. La sacristie, placée entre l'absidiole du N. et le chœur, est voûtée intérieurement en ellipse avec clefs de voûte aux deux foyers, et un système compliqué de nervures saillantes. C'est le seul édifice du XVI^e siècle et de ce genre qui existe dans le diocèse comme annexe à une église de campagne. On cite à diverses époques les autels de Saint-Victeur, de Notre-Dame et de Saint-Jacques, 1442 ; de Sainte-Madeleine, 1465 ; de Saint-Joseph, de Sainte-Anne, de la Vierge, de Saint-Sébastien, de Saint-Roch, 1673 ; la chapelle de Sainte-Catherine, 1683. Les statues de saint Sébastien et de saint Roch furent faites en 1700 par M. Bodard, de Laval. La construction de deux chapelles formant comme un second transept a changé l'aspect intérieur de l'église. La première pierre de celle de Saint-Joseph fut posée le 2 juillet 1654 par François de la *Norrerie*, écuyer, sieur de la Frette. L'autel fut refait en 1704. A celui de Saint-Joachim et Sainte-Anne, qui lui fait pendant, une frise curieuse toute sculptée de têtes d'anges. Le clocher fut ruiné « par fortune de tempeste » en 1475. La tour, incendiée pendant la Révolution, a été reconstruite. D'importantes restaurations dans la nef datent d'une quinzaine d'années. — *Chapelles* fondées : la *Jaujuperie*, en l'honneur de saint Victeur, avant 1572 ; fondateur, Nicolas Bouvet, prêtre ; — la *Chauvinière*, dotée le 4 septembre 1584 par Jean Torillon, prêtre, pour le plus ancien prêtre de la paroisse, à charge de quatre messes par semaine ; — la *Chouannière*, d'une messe tous les samedis ; fondateur, Macé Perrault, curé, 1597-1629 ; — la prestimonie des *Bouvets*, assignée au maître d'école ; — la *sacristie* était à la présentation du seigneur de paroisse. — Dès le commencement du XI^e siècle existait dans la paroisse naissante une association dont les membres, *fratres de fraternitate de Basogers*, obtenaient des moines un terrain pour y faire une maison et un jardin, avec cette clause que, si la fraternité ou la maison dépérissait, *in desertum aut in desolationem venerit*, le tout reviendrait au prêtre. — Une *confrérie* paroissiale est mentionnée en 1465 ; celle de Saint-Sébastien est antérieure à 1580 ; celle de Saint-Joseph, dont

le diplôme est imprimé, fut érigée le 3 novembre 1656 ; elle est toujours en honneur. — A noter parmi les usages anciens, les *processions* que la paroisse faisait annuellement aux églises du voisinage, 1442 ; une rente payée par le commandeur de Thévalle pour la lecture de la *Passion* le dimanche de Pâques fleuries, 1544 ; la fondation à perpétuité des *litanies* de Saint-Joseph, le mardi, et celles de la sainte Vierge, le samedi, à haute voix, sur les 4 heures du soir, et, pendant 5 ans, « l'absolution comme au temps du carême », 1657.

Près du bourg, sur la route de Laval, petite chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours du Chesnot, reconstruite en 1856 sur le terrain communal, aux frais de M^{me} Fournier.

Cure à la présentation de l'abbé de Saint-Vincent. Toutefois, au XII^e siècle, Fouquerand d'Anthenaise prétendait encore disposer de la cure, et il ne céda pour l'avenir aux religieux ce qu'il regardait comme un droit héréditaire, qu'à condition qu'on lui laissât pourvoir pour une fois un clerc de son choix.

Curés : *Geoffroy* céda aux religieux, le 22 juin 1096, la moitié de ses dîmes de son vivant et le tout après sa mort, deux tiers des prémices, un tiers des mariages, la moitié des cierges des relevailles ; les oblations quotidiennes ou des fêtes furent partagées par moitié. Geoffroy d'ailleurs s'offrait lui-même au monastère, et laissait à l'abbé le choix du temps où il voudrait l'admettre au nombre de ses religieux. — *Hamelinus*, v. 1 100. — Jean de *Saint-Loup* fait un accord avec le prieur, 1373. — Jean *Comitis* ou *Lecomte*, député au concile de Constance, 1414 (V. son nom). Yvon du Bouchet et Macé Moreau, chapelains, desservent la paroisse, 1465. — Jean *Mesmin*, ou *Hesmin*, 1469, chanoine de Saint-Guillaume de Mortain, 1480. — Guillaume des *Eschalliers*, 1507. — Jean *Bégeon*, curé de Saint-Vétérin, diocèse d'Angers, et de Bazougers, y demeurant, 1550. — Jacques *Janvier*, † 1566. — Jean *Touchard*, du diocèse de Paris, maître ès arts, installé le 20 novembre 1566, en présence d'Ambroise Sergent, vicaire, et de cinq autres prêtres, résigne le 21 décembre 1566. — Marin *Launay*, 29 décembre 1566, permute, 1570. — Pierre *Le Bourdais*, curé de Saint-Marcel, au diocèse de Paris, 14 juillet 1570, † 1574. — Pierre *Corbin*, de Saint-Martin-de-Connée, 15 septembre 1574-29 avril 1585. — René *Le Large*, maintenu contre Jean Gasseau, aumônier de l'évêque du Mans, 21 juillet 1585-1597. — Macé *Perrault*, de Bazougers, maintenu contre Louis Duval, écolier juré, habitué à Saint-Eustache de Paris, et Jean Létard, fonde la prestimonie de la Chouannière, 12 juillet 1597-1629. — Mathurin *Talvatz*, de la Bazouge-de-Chemeré, 29 avril 1630. — René *Bogays*, 1667, † 1682. — Germain *Gohier*, du diocèse de Lisieux, 3 janvier 1683, doyen de Sablé, 1698, † 1707. — François *Brisebarre*, fils de Louis B., avocat au présidial du Mans, 16 mai 1707, résigne étant malade chez son père, le 2 novembre 1712, à Pierre Sevin, clerc tonsuré, † 11 novembre 1712. — Charles *Le Sossier*, vicaire d'Aulaines, 16 novembre 1712, résigne, « attendu son grand âge qui l'empêche d'exercer ses fonctions », le 9 novembre 1741. — Jérôme *Véron*, vicaire de Beaufay, 18 avril 1742, † janvier 1772. — René *Verger*, bachelier en théologie d'Angers, vicaire d'Argentré, 28 janvier 1772, † 1777. — Jean-Baptiste *Péron de la Bigottière*, vicaire de Saint-Georges-de-Dangeul, 13 juillet 1777-25 mai 1779. — Toussaint *Hillion*, prêtre du diocèse de Rennes, recteur de Vern, 18 décembre 1779-12 septembre 1780. — Michel-Emmanuel *Hillion*, ancien avocat au Parlement de Bretagne, « sérieux, ayant de bonnes mœurs et de la piété » (Notes de l'évêché). Il signa avec les prêtres les plus estimables la protestation contre les articles des cahiers du clergé relatifs aux ordres religieux, à l'assemblée du Mans, 1789. Avec ses deux vicaires, MM. Ernault et Le Deuff, il refusa tout serment et ne quitta sa paroisse qu'après le 11 juin 1792. Il mourut à Jersey, peu après son arrivée. M. Ernault, originaire des environs de Lassay, fut déporté en Espagne, revint quelque temps à Bazougers, lors de la pacification, puis s'en alla mourir dans son pays natal. Jean-Julien-Anne Le Deuff, né à Rennes, principal du collège de le Guerche, en 1782, resta caché, pendant la Révolution, à Nantes ; devint aumônier, puis proviseur du collège royal de cette ville où il mourut en 1822. Sur cinq intrus nommés à Bazougers, un seul accepta, mais ne parvint point à se faire installer. Pour punir les habitants, Duchesne, chirurgien de Meslay, vint avec sa bande, au mois de juin 1793, fermer l'église. — Louis-Julien *Chateau*, ancien vicaire insermenté de Nuillé-sur-Vicoïn, fut nommé au

Concordat, † 1816. — *Pont*, 1816, 1843. — *Cœuret*, 1843, † 1879. — *Coudreuse*, 1879, 1883. — *Lelièvre*, 1883.

Le *presbytère* fut aliéné pendant la Révolution.

Le *cimetière* fut béni par Hildebert, évêque du Mans (1103, 1125), qui revenait de consacrer l'église de Fromentières, à condition que le terrain affecté à cette pieuse destination fût exempté par le seigneur temporel de toute servitude, vairie ou taille.

Le *prieuré* fut fondé vers l'an 1080. La chapelle, dédiée à sainte Marie-Madeleine, citée comme l'une des deux églises des moines en 1096, existe toujours, transformée en remise. Malgré ses petites dimensions, elle n'en reste pas moins un des édifices romans qu'il serait intéressant de conserver. Le chœur est en rond-point, plus étroit que la nef ; dans l'un et dans l'autre, toutes les fenêtres primitives sont romanes à claveaux normalement taillés. La maison priorale date de 1480 à 1520. Elle est composée de deux bâtiments en retour d'équerre avec tour à pans coupés dans l'angle intérieur, et une seconde tour ronde accolée à l'angle N.-O. extérieur. Le cloître des moines cité en 1100 n'existe plus. Le prieuré était séparé de l'église et du bourg par le château seigneurial ; il jouissait d'un fief. Les prises de possession eurent lieu dans la chapelle jusqu'en 1744, époque à laquelle elles commencèrent à se faire aussi dans l'église où le prieur avait sa stalle. Les charges étaient de deux messes par semaine dans la chapelle de Sainte-Madeleine, avec office solennel le jour de sa fête.

Prieurs : *Pierre*, fin du XI^e s. Hardouin Boschet et Bernard de Bazougers, tous deux moines résidant au prieuré, sont témoins de la donation à Saint-Vincent de la moitié de l'autel de la Chapelle-Anthenaise. — N., prieur, et M., sous-prieur, reçoivent un don, au XII^e s. — *Hamelin*, prieur, reçoit de Hugues des Poiriers, chevalier, et de son fils, toutes les dîmes qu'ils possèdent en Bazougers et leur donne en échange un palefroi de 4 livres mancelles, 1208. — Gervais de la *Roche* fait avec le curé de Bazougers un accord, par lequel il s'engage à lui donner, ainsi qu'à son chapelain et à son clerc, un dîner convenable, aux vigiles et fêtes de la Toussaint, de Noël, de Pâques et de Saint-Victeur. Le curé, de son côté, devait donner à dîner au prieur à la fête de Sainte-Madeleine, 1373, 1396. — Ambroise de la *Roche*, 1437. — Pierre *Boucher*, témoin du mariage de Jeanne de Cervon, 1490. — Guillaume *Chevalier*, 1504. — Pierre *Bricq*, religieux de Saint-Vincent, 1580. — Pierre *Le Bourdais*, prieur résidant, 1592. — Jacques *Moreau*, profès de Saint-Vincent, résigne, 1618. — Jacques *Mercier*, profès de Saint-Vincent, 19 novembre 1618, † 1650. — Grégoire *Bodin*, religieux de Saint-Maur, 12 mai 1650. — Simon *Serclot*, profès de Saint-Vincent, 1682, 1715. — Charles *Bernard*, profès de Saint-Vincent, 8 juillet 1715, † 1741. — Jean-Baptiste *Duchon*, prieur claustral de Saint-Angel (diocèse de Limoges), puis du monastère de Sainte-Croix de Savignieux, près Montbrison, 1741, † 1756. — Henri *Heully*, cellérier de l'abbaye de Sainte-Croix, de Quimperlé, 23 juin 1756, † 1782. — Charles-Henri *Broust*, religieux de Saint-Vincent, qui avait pris possession en personne, le 9 octobre 1782, fut le dernier prieur de Bazougers. Il demeurait, 1789, en l'abbaye royale de Saint-Gildas.

Écoles

Écoles. — La prestimonie des Bouvets était affectée au maître d'école. Franç. Rioul, prêtre, donne par testament, en 1672, « un livre en françois et spirituel à tous ceux et celles qui ont esté ses escolliers pendant six mois ». Pierre Pillon, de Laval, qui avait étudié au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, vint à Bazougers, en 1774, comme « principal des écoles » ; et Julien Le Deuff, principal du collège de la Guerche, passe à Bazougers, en 1782, pour la même fonction qu'il exerce jusqu'à la Révolution. Une rente de 103 *l* donnée en 1782 par Charles-Geoffroy du Tertre, prêtre, seigneur de la Bozée, dans le but « d'avoir deux sœurs de charité » pour instruire les filles, fut affectée au soulagement des pauvres. — Actuellement, école des garçons pour laquelle on dépense 11 865 fr. en 1889, laïque ; école des filles, tenue par les sœurs d'Évron.

Établissements de charité

Bureau de charité.

Féodalité

Féodalité. — Les *Gesta Ambaziensium dominorum*, chronique écrite vers l'an 1154 et dont la véracité est admise par les critiques compétents, donnent sur les origines féodales de Bazougers de bien curieux renseignements. Nous y lisons que Hugues Capet fut parrain d'un enfant nommé Hugues, auquel, devenu roi, il donna la terre de Lavardin, au Maine. Le filleul du roi fut un guerrier aussi brave dans les combats qu'instruit des faits de guerre anciens ou récents, et sage dans les conseils. Veuf d'Helpes, qui ne lui donna qu'une fille, mariée à Séhébrand de Mayenne, il épousa Odeline, fille de Raoul, vicomte de Sainte-Suzanne, qui lui apporta en dot Bazougers et Sainte-Christine. Il en eut trois fils : Lisois, Auger et Albéric. Lisois, qui fut la gloire de la chevalerie du Maine, demeura d'abord avec ses frères à Bazougers, qui lui avait été donné en partage ; puis il s'attacha à la fortune de Foulques Nerra, fut, dans la Touraine, l'un des plus hardis champions de sa cause, épousa par son entremise la nièce de Sulpice, trésorier de Saint-Martin de Tours, et laissa Bazougers à Auger, son frère, et à Hugues, son neveu, pour devenir lui-même la tige des seigneurs d'Amboise. Il y a dans tout ce récit, malgré sa précision, bien des points qui font craindre que l'auteur du XII^e s. n'ait pas été aussi bien renseigné sur les faits du X^e et du XI^e s. que sur ceux qui lui étaient contemporains. La vicomté de Sainte-Suzanne, au X^e s., la terre de Sainte-Christine, Séhébrand de Mayenne, ne sont connus par aucun autre texte. Mais, si tout ce qui précède est véridique, le passage de Bazougers de la famille qui en porta le nom à celle d'Anthenaise qui la posséda sûrement à partir de 1050, s'expliquerait par le mariage de Gauscelin d'Anthenaise avec Agnès de Bazougers, alliance indiquée par la charte 185 du Cartulaire du Chapitre du Mans (*Liber Albus*, p. 105). Toujours est-il qu'Hamelin d'Anthenaise, fils de Gauscelin, fit son séjour à Bazougers et y bâtit un château. Les personnages qui prennent depuis le nom de Bazougers n'ont plus aucun droit seigneurial sur la terre, qui passe des d'Anthenaise aux Chamaillard, puis, toujours par alliance, à la famille d'Alençon, Pierre d'Alençon ayant épousé Marie Chamaillard. Bazougers fut un des domaines vendus, le 22 novembre 1437, par Jean d'Alençon pour payer sa rançon aux Anglais, et l'acquéreur fut Olivier de Feschal, seigneur de Marboué. Mais, le 5 janvier 1440 (v. s.), Anne, comtesse de Laval, opéra le retrait féodal qui arrondissait son comté d'une de ses plus belles châteltenies. André de Laval, fils puîné d'Anne de Laval, maréchal de Lohéac, jouit de la châteltenie dès l'année 1447, mais après lui elle revint aux aînés de Laval, et fit jusqu'en 1790 partie du comté. — En 1487, d'après les registres des assises de Laval, dix-sept paroisses se rattachaient au bailliage de Bazougers. — Le château, construit et entouré de fossés vers 1080 par Hamelin d'Anthenaise, disparut comme forteresse pendant la guerre de Cent-Ans. En 1364, Guillaume Chamaillard avait engagé « le chastel et terre de Bazogiers » pour une somme de 2 500 fr. d'or à des banquiers de Bruges qu'il remboursa. Le *chastel* est encore compris avec la « ville et chastellenie de Bazougiers » dans un aveu rendu à Laval en 1413, et plus récemment encore dans l'acte de vente de 1437. Mais à la fin du siècle (1496), on permet aux riverains « d'exploiter les fossés » ; en 1671, « l'emplacement du château, avec la motte, douves, fossés et issues » appartiennent aux héritiers de Pierre Lemeignan. — Le sceau de la cour de B., était aux armes de Laval, 1518.

Notes historiques

Notes historiques. — La pierre de la Hune (V. ce mot) est le plus beau pelvan conservé, dans toute la Mayenne ; avant d'être dressé, il avait servi de polissoir. — Grâce aux chartes de Saint-Vincent, on peut assister non seulement à l'établissement du prieuré, à la construction de l'église, mais encore à la formation de l'agglomération, dans le dernier quart du XI^e s. Hamelin d'Anthenaise donna aux religieux un vaste terrain

autour de l'église avec permission d'y faire un bourg. Lui-même en avait créé un autre auprès de son château. Il y eut donc ainsi deux centres, celui des bourgeois du seigneur, au N.-E. de l'église, celui des bourgeois des moines, au midi. Hamelin voulut même obliger les religieux à entourer leur bourg d'un bon fossé, comme il avait fait le sien. Mais ceux-ci répondirent qu'ils ne le pouvaient et qu'il était contraire à leur état de faire un château fort. Pourtant le bourg ouvert des moines, abrité seulement par l'église, a duré plus longtemps que le château féodal. — Rien de particulier à signaler, sauf les épidémies de 1564, 1776-1777 et 1782, jusqu'en 1789. — Malgré l'influence d'un petit groupe de meneurs, acquéreurs des biens de l'église et du prieuré, les habitants se montrèrent résolument opposés à la Révolution. Aucun des cinq intrus nommés à la cure n'osa y paraître. Le jeune Moulé de la Raitrie vint en 1794 lever une petite bande à la tête de laquelle il mourut héroïquement, mais qui fut bientôt renforcée par des transfuges du régiment de la Montagne, alors en garnison au bourg. C'est dans cette paroisse, où les Chouans étaient chez eux, que les principaux chefs de l'insurrection, M. Jacques, Le Chandelier, Jambe-d'Argent, Frotté, vinrent se concerter ; là aussi que Cormatin réunit quelques chefs de paroisses pour leur arracher un semblant d'adhésion au traité de la Mabilais. Ainsi signalés à la rancune républicaine, les habitants furent l'objet des plus cruelles représailles. Le 11 avril 1795, un détachement de Laval pilla, tua et viola sans que les chefs fissent rien pour rappeler leurs soldats aux lois de l'humanité. Des femmes, victimes de ces brutes, étaient renvoyées nues chez elles (Lettres de la municipalité). Mais, deux mois plus tard, quand les mêmes troupes revinrent sur trois colonnes pour surprendre le bourg, elles y trouvèrent les Chouans qui, solidement retranchés et aidés par les habitants, les femmes mêmes qu'animait le souvenir des horreurs récentes dont elles avaient été victimes, repoussèrent toutes les attaques. Les républicains furent encore plus vigoureusement battus et avec plus de pertes au mois de septembre. Le général Tercier succéda à Taillefer dans le commandement de la division et remporta à Bazougers plusieurs avantages. Une exécution significative fut faite, le 3 avril 1799, celle de Rebat, dit *Cartouche*, « fameux brigand, reste d'une bande de chauffeurs ». Sur son cadavre était une pancarte avec ces mots : « *Commission militaire*. Le nommé Rebat, convaincu d'avoir été des brigands et d'avoir prélevé des contributions sans aucune autorisation quelconque, a été condamné à mort et exécuté sur le champ. (Signé) Paralowski, adjudant-général des Chouans du Bas-Maine ; Le Serin, capitaine ». Guillois, ancien notaire, acquéreur de biens nationaux, fut tué aussi, le 23 juillet 1798, et sans que personne voulût lui porter secours ni aller déposer comme témoin au procès. — En 1832, M. Guays désarma la gendarmerie de Bazougers et arbora le drapeau blanc au clocher. — Le choléra sévit du 9 mai au 12 juillet 1849. Il y eut 48 décès et 120 personnes atteintes. Deux sœurs d'Évron vinrent seconder leurs compagnes, le clergé et M. Marie-Rousselière, officier de santé. Des médailles d'honneur furent accordées au médecin, aux deux sœurs Perdreau et Nourry, à la communauté d'Évron, et à trois ouvrières, la dame Burel, Élisabeth et Simonne Joubin. — Un détachement de 60 Prussiens occupa du 18 au 22 janvier le bourg, qui fut exempté de toute réquisition, parce qu'on y avait facilité la recherche du capitaine de Moltke, pris au combat de Soulgé, le 16 janvier.

Maires

Maires : Jean Paumard, 1800, 1813. — D'Aubert, fils aîné, 1815, 1821. — Guays, 1822, 1830. — Duval, 1835, 1840. — Leblanc de Boisricheux, 1850, 1859. — Marie-Rousselière, 1859, 1863. — Duval, 1863, 1876, — D'Aubert, 1876, 1878. — Godet, 1878, 1884. — Huaulmé, 1885.

Sources et Bibliographie

Cart. de Saint-Vincent imprimé, ch. 433-461, et Bibl. nat., fds lat., 5 444, et fds fr. 18 944, 18 945. — Arch. de la S. (Bilard), I 1123, H 213 et B 614. — Arch. de la Vienne, H/3, 988. — Reg. par. depuis 1594. — Arch. de la fab., quelques titres. — Arch. d'Ind.-et-L., C 222. — Etude de Meslay. — *Affiches de Laval*, 1835. — Chartrier des

Chesnais. — Arch. de la M., B 109, 468, 507, 704. — *Lib. fundat.*, VI, f. 140. — *Mémoires de Tercier*. — *Echo*, janvier 1850. — Bibl. de Laval, Lettres de M^{lle} Duchemin de Villiers. — Renouard, *Essais sur le Maine*, t. II, p. 285, 288. — De la Sicottière : *Frotté*, t. I, p. 608 et *passim*. — *Lettres sur la Chouannerie*, t. I, p. 341. — *Bulletin hist.*, t. IX, p. 15. — *Lib. alb.*, p. 89.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *les Agets, la Bachelottière, Beauchêne, le Bois-du-Pin, la Bozée, Champagnette, Mondamer et les Poiriers.*